



Le Cellier en 2021



21 mars 2021 : la journée « Nature et Jardins » organisée par l'association « Regards Natures » en partenariat avec la Commune a réuni 50 exposants (producteurs, artisans, créateurs...) et a attiré 1200 visiteurs.



4 septembre 2021 : le 20^e Forum des Associations a remporté un vif succès en accueillant 600 visiteurs et 34 acteurs associatifs du Cellier ou des alentours.



30 septembre 2021 : réalisation d'un cheminement piétonnier entre l'EHPAD La Résidence Montclair et le chemin reliant l'allée de Clermont au cimetière.



Du 1^{er} au 31 octobre 2021 : portée par la Commune, l'opération « Octobre Rose » a permis de récolter 2120 € de dons pour la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique. Un grand merci pour votre mobilisation et en particulier aux commerçants, randonneurs, l'ALEC, Le Cellier Mauves Football Club, Le Cellier Basket Club.



10 octobre 2021 : animé par le chanteur Gilles GARCION et offert par la Commune, le repas des aînés a rassemblé 81 convives dont 21 de l'EHPAD «La Résidence Montclair.»



16 octobre 2021 : un groupe mêlant 5 conseillers municipaux et 4 Cellariens a élaboré une carte découverte répertoriant les points d'intérêts touristiques du Cellier.



8 novembre 2021 : la Commune a reçu sa première fleur (cf. article p. 2 rubrique « Vie Communale »).



21 novembre 2021 : reprise de la saison culturelle avec le ciné-concert « Escales » à destination du jeune public qui a rassemblé 152 spectateurs. Les classes maternelles ont bénéficié d'ateliers en lien avec le spectacle en amont de la représentation.

Édito

L'année 2021 s'achève. Elle s'est montrée complexe et contrastée. Du point de vue économique, 2021 a été l'année de la relance, de la reprise, d'une vivacité et d'une ampleur qu'on n'osait pas espérer.

La solidarité a opéré à tous les niveaux : local, régional, national et européen. Aujourd'hui, les entreprises tournent à plein régime et déjà les inconvénients de ce revirement spectaculaire apparaissent : les coûts de nombreuses matières premières explosent et les compétences disponibles se raréfient dans plusieurs secteurs. Nous ne pourrions voir en cela que des phénomènes temporaires accompagnant souvent un renouveau économique rapide.

Alors, que nous manque-t-il pour nous réjouir de ce regain ? Sans aucun doute la confiance !

Il est vrai que celle-ci se construit petit à petit, individuellement et collectivement, mais les prémices de la 5^e vague de COVID-19 ne nous encouragent pas dans ce sens.

Souhaitons alors que les fêtes de fin d'année soient, en 2021, placées sous le double signe de la prudence et de la confiance.

La prudence, nous l'observerons d'un point de vue collectif et individuel. Nous respecterons encore et encore les fameux gestes barrières au sein même de nos familles et de nos cercles d'amis. La prudence, c'est aussi se faire vacciner. On le voit, on le lit, on l'entend, on le sait : le vaccin protège efficacement contre les formes les plus graves de COVID-19. La qualité de cette protection collective s'accroît en même temps que le taux de vaccination. Alors il n'est jamais trop tard pour se convaincre ou convaincre un ami, quelqu'un à qui l'on tient ou une simple relation jusque-là réticente, de se faire vacciner.

La confiance se construit comme des cercles concentriques du plus petit au plus grand. Que les fêtes de fin d'année contribuent à renforcer la confiance en nous, la confiance en nos familles, la confiance en la solidité de nos liens. Il s'agit là d'une condition nécessaire de la progression d'une confiance à priori en les autres et en la société que nous formons avec eux. Malheureusement, cette valeur ne fait pas l'actualité et plus souvent la défiance généralisée avec son cortège de racisme, de xénophobies, de peurs irrationnelles occupe les médias et les réseaux sociaux. Je forme le vœu qu'en cette fin d'année, nous voyons ce triste constat s'inverser.

Dans la chaleur de vos foyers, au cœur des rires de vos amis, auprès des plus démunis,

quelle que soit la manière dont vous les passerez, mon équipe et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 janvier 2022 pour la cérémonie des vœux.



Bonne nuit de tout et passage des fêtes de fin d'année Chakourawi mais précieuses au sein de vos foyers

Philippe MOREL,
Maire du Cellier

Vie communale

La 1^{re} fleur dans la poche pour Le Cellier !

Depuis plus de 50 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » mobilise les équipes municipales autour d'un projet visant à l'**amélioration durable du cadre de vie des habitants**. Dédié à l'origine au simple fleurissement, le label a évolué ces dernières années **pour intégrer des notions environnementales**.

Le label repose sur une organisation en 3 niveaux :

- le jury départemental présélectionne les communes candidates à l'obtention d'une 1^{re} fleur et prodigue conseils, formations spécifiques sur le thème de l'année...
- le jury régional attribue les fleurs (de 1 à 3) et sélectionne les communes pouvant concourir au niveau national.
- le jury national attribue la 4^e fleur

Les critères du label sont les suivants : motivation de la commune, valorisation du patrimoine végétal, respect des ressources naturelles, actions d'animation, qualité des espaces publics, cohérence des aménagements paysagers...

Pour Le Cellier, « c'est dans la poche » ! Le travail, pour lequel **l'équipe municipale** ainsi que **les agents communaux aux espaces verts se sont fortement impliqués, a porté ses fruits** : notre belle commune a obtenu **la 1^{re} fleur du Label « Villes et Villages Fleuris » !**

Ce projet a été initié suite à l'obtention, en 2013, du prix Fleurs et Paysages du Conseil Général pour la gestion environnementale. Dans la continuité, **Jean-Guy GAUDUCHON**, adjoint délégué à l'Environnement, au Tourisme, à la Vie économique et **son équipe**, se sont donnés comme objectif **de concourir pour le prix de la 1^{re} fleur**.

L'objectif de participer à l'obtention du



De gauche à droite : Pascal LE BARRE (agent espaces verts), Grégory SOUPLY (agent espaces verts), Jean-Guy GAUDUCHON (adjoint à l'Environnement, au Tourisme, à la Vie Économique), Philippe MOREL (Maire du Cellier), Franck LOUVRIER (2^e Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire), François ANDRIEUX (agent espaces verts) et Etienne DAUDIN (agent espaces verts).

label « Villes et Villages Fleuris » c'est, d'une part, un levier pour faire **connaître notre territoire et marquer son attrait dans un contexte touristique en plein essor**. D'autre part, **la motivation d'embellissement de notre cadre de vie** contribue au « bien-vivre » des habitants et au « bien-être » des visiteurs. C'est aussi **la fierté de toutes celles et ceux qui participent à cette valorisation** marquant l'investissement collectif pour le merveilleux travail accompli. **C'est une véritable passion, un art !**

Après plusieurs démarches pour constituer le dossier de présentation de notre projet auprès du Département, avec l'aide précieuse de **l'agent à l'urbanisme Cécile GAILLARD** et surtout des **agents des espaces verts François ANDRIEUX, Etienne DAUDIN, Pascal LE BARRE et Grégory SOUPLY**, la Commune a été sélectionnée pour la visite du jury qui s'est déroulée le 5 juillet 2021.

L'attente fut longue jusqu'aux résultats

finiaux. Le **8 novembre 2021**, le maire Philippe MOREL, l'adjoint à l'Environnement Jean-Guy GAUDUCHON et nos 4 jardiniers ont été invités à Château-Gontier pour la remise officielle de la **1^{re} fleur et du Diplôme Régional du Jardinier pour les agents**.

Voilà qui récompense le travail fourni tout au long de l'année pour **l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de notre commune, la bonne gestion et l'entretien des espaces verts, la qualité des aménagements publics et le développement de pratiques respectant l'environnement** notamment le zéro phyto et l'économie de l'eau.

Un panneau « Villes et Villages Fleuris » a été offert à la Commune. Elle s'en dotera d'autres qui seront installés aux différentes entrées du Cellier.

Prochain objectif : obtenir la 2^e fleur.

L'équipe est très motivée par ce challenge. Encore bravo et merci à eux !

Comment prendre RDV et obtenir des renseignements auprès des services municipaux

Les demandes de renseignements et prises de RDV auprès des services municipaux se font prioritairement par mail (hormis pour les urgences liées au service du Centre Communal d'Action Sociale) à l'adresse générale du service concerné, à savoir :

- **Urbanisme** : urbanisme@lecellier.fr
- **Vie associative** : associations@lecellier.fr
- **Affaires scolaires** : enfance@lecellier.fr
- **Communication** : infocom@lecellier.fr
- **Culture** : culture@lecellier.fr
- **Secrétariat technique** : secretariat-technique@lecellier.fr

- **Police** : police@lecellier.fr
- **Location de salles/matériel (hors associations)** : entretien-festivite@lecellier.fr

Indiquez le maximum d'éléments (y compris pour les demandes relevant des domaines techniques : plans, photos si besoin...) pour permettre au service de préparer au mieux votre RDV.

Si un RDV physique n'est pas jugé nécessaire par le service, celui-ci vous indiquera les éléments de réponse par téléphone ou vous adressera la réponse écrite par mail, selon le niveau d'informations sollicité.

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes (nom, adresse et numéro de téléphone).

La Commune rappelle que toutes les demandes ne peuvent être traitées le jour même et que la sursollicitation d'un service pour un même dossier n'est pas productif. Cela implique un temps qui ne sera pas dédié au traitement des diverses demandes reçues.

Un abri vélos sécurisé installé par la Région des Pays de la Loire à la gare du Cellier

La Région des Pays de la Loire est engagée depuis de nombreuses années dans le développement des mobilités actives en interface avec le réseau de transport ferroviaire et routier. Parmi les différentes actions mises en œuvre, elle a financé depuis une dizaine d'années le déploiement de nombreux abris vélos collectifs sécurisés au niveau des gares régionales. En effet, si le manque d'infrastructures cyclables sécurisées constitue le premier frein au développement de la pratique cyclable, la crainte de se faire voler son vélo arrive en deuxième position (400 000 vols par an au niveau national).

Forte de ce constat, la Région des Pays de la Loire a donc décidé de poursuivre son effort en lançant une nouvelle campagne



de déploiement d'abris vélos sécurisés sur l'ensemble du territoire. Des besoins de stationnements vélos sécurisés ayant été identifiés au niveau de la gare du Cellier, un abri d'une capacité de 21

places (20 places pour vélos « classiques », 1 pour vélos « cargos ») vient d'être installé le 23 novembre dernier. Cet équipement est accessible gratuitement à l'ensemble des usagers du réseau régional de transport, abonnés ou non. La gestion des accès est assurée par SNCF TER.

Pour pouvoir accéder à l'équipement, il convient d'appeler le centre de Relation Clientèle TER au 0 800 210 800 afin de recevoir un badge. Une étude est en cours afin de proposer aux usagers une solution d'accès complémentaire via l'utilisation du smartphone.



Retour en images sur la commémoration du 11 novembre

Jeudi 11 novembre, le Maire, les anciens combattants du Cellier et de jeunes citoyens ont commémoré l'armistice de la guerre 14-18 en déposant une gerbe au monument, en mémoire aux soldats morts pour la France.



Des agents communaux confrontés à des incivilités récurrentes

Les agents municipaux du Cellier, en contact avec le



public, sont de plus en plus souvent confrontés à l'agressivité d'administrés : impolitesse, violences verbales et demandes intempestives de réponses sur des dossiers en cours d'instruction.

Si cette agressivité est plus fréquente lors des appels téléphoniques, elle existe également en présentiel. Elle représente un risque psychologique et physique pour les agents. Le Maire, étant responsable de l'ensemble du personnel, se doit de garantir l'intégrité des agents et à cet effet, a pris des mesures propres à prévenir ces risques.

« Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie », dit le Dalai-Lama. Alors, mettons en pratique ce sage précepte.

La Commune recrute un agent d'entretien

La Commune recherche une personne pour effectuer l'entretien :

- de l'école élémentaire de 16 h 30 à 18 h 30 tous les jours en période scolaire et des heures de grand ménage pendant les vacances scolaires.
- des locaux de l'accueil périscolaire et du multi-accueil de 18 h 30 à 19 h 45 toute l'année

Possibilité de faire des remplacements en plus de ces horaires.

Si vous êtes intéressé(e), contactez Sophie GUÉRIN en lui adressant un mail à sophieguerin@lecellier.fr ou en appelant en mairie au 02 40 25 40 18.



Vie communale

Comptage des oiseaux des jardins 2022

Bretagne Vivante organise, pour la 10^e année en Loire-Atlantique, l'opération « **comptage des oiseaux des jardins** » qui aura lieu les **29 et 30 janvier 2022**.

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de leur jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats à Bretagne Vivante avec 2 objectifs :

- permettre une **sensibilisation du public**
- réaliser une **analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années**.

Consulter le site www.bretagne-vivante.org où vous trouverez tous les renseignements (modalités pratiques, plaquettes d'informations et de reconnaissance des oiseaux).

Pour tous renseignements : Bretagne Vivante au 02 40 50 13 44 et à vie.associative.bvnantes@gmail.com

Projet skatepark : on se lance !

Sur une proposition du Conseil des Jeunes Cellariens, la Commission Éducation-Enfance-Jeunesse initie le projet de créer un skatepark dans la commune. **Une infrastructure dont il convient cependant encore d'évaluer si elle répond à une réelle attente et pour quels types de pratiquants.**

Site d'installation, budget, équipement, autant de sujets dont il faut prendre la mesure.

Dans ce cadre, un groupe de travail va être mis en place. Les jeunes qui voudraient apporter leur contribution à cette réflexion sont invités à se faire connaître en mairie auprès du service Éducation Solidarité Proximité avant le 3 janvier 2022.

Contact : enfance@lecellier.fr



Vie associative

L'animation Loire avec les jeunes du centre de loisirs

En ce bel après-midi du 28 octobre, l'association **Regards Natures a réalisé une animation pédagogique autour de La Loire auprès des enfants du centre de loisirs du Cellier**. L'objectif était de découvrir, d'observer et de comprendre le fonctionnement de ce fleuve, de sa source à son embouchure. Pour cela, plusieurs activités ont été mises en œuvre :

- la **lecture du paysage par le dessin**
- la **création en modèle réduit de la Loire**, de sa source à l'estuaire, afin de comprendre le comportement de l'eau comme le transport de sédiments, le sens et la force de l'eau en utilisant des matériaux



sur place (morceaux de branches, cailloux, feuilles, eau de la Loire, ...).

- le **fonctionnement de la marée**. Au début de l'animation, un enfant a planté un bâton dans l'eau et l'animatrice a tracé le niveau

sur celui-ci. Après les deux premières activités, les enfants ont constaté un changement de la hauteur du niveau d'eau.

- le **jeu du ricochet** sur l'eau.

Cette animation s'est déroulée à la **plage de Beau-Rivage**. Les deux animatrices (**Audrey du centre de loisirs et Caroline de Regards Natures**) sont parties avec les enfants, à pied, du centre de loisirs jusqu'à Beau-Rivage. Une

fois le groupe installé à la plage face à la Loire, l'animation a pu commencer.

Regards Natures remercie les enfants, Audrey et Caroline pour ce merveilleux moment de partage.

DYNAFORM' : dynamisez votre forme à tout âge !



Il y a 30 ans, les membres de la Maison des Jeunes Cellariens ont commencé à faire de la musculation dans une des salles de l'ancienne mairie. C'est ainsi qu'en novembre 1995 est née l'association DYNAFORM', créée par Michaël LEPLAT.

Après plusieurs changements de présidents, l'association a accueilli, en 2019, une nouvelle équipe. **Ouverte à tous à partir de 16 ans**, l'association compte actuellement une quarantaine d'adhérents, parmi

lesquels **des femmes, des hommes et des mineurs**, venant principalement du Cellier mais aussi des communes environnantes dénuées de salle de musculation comme La Chapelle-Basse-Mer, Ligné, Couffé, Thouaré-sur-Loire ou encore Mauves-sur-Loire.

L'association s'est fixée comme objectifs **mettre à disposition du matériel pour le travail du cardio et des muscles, de permettre à qui le souhaite de se**

maintenir en bonne santé, de conserver les acquis du corps et d'activer des muscles qui, pour certains, ne sont guère sollicités.

Ouverte 6 jours sur 7 tout au long de l'année et sur de multiples plages horaires, la salle dispose d'un **large choix d'agrs** (rameur, vélo elliptique, tapis de course, banc de musculation...) achetés grâce aux cotisations des adhérents et permettant de travailler toutes les parties du corps. Ne disposant pas de coach sportif, DYNAFORM' se base sur le principe de l'auto-coach, c'est-à-dire que **chacun, en fonction de ses compétences et ses savoirs, prodigue des conseils et aide les autres**, souvent sous l'œil attentif de Marcel CHAZALETTE dit «Samy», président de l'association et champion de France de culturisme en 1982.

À ce jour, l'association bénéficie, grâce à la Commune, d'une salle au complexe sportif. Néanmoins, au regard de la capacité limitée de cet espace dédié, **l'association peut encore accueillir une poignée d'adhérents.**



Contact : Didier BODIGUEL
(vice-président) à
didier.bodiguel@orange.fr
ou au 06 35 23 29 64



Plénitude, respect et constance au cœur de la philosophie du club de judo du Cellier



Quand des jeunes Cellariens se rendaient à Ancenis pour y prendre des cours de judo, l'idée de créer un club au Cellier a alors émergé. C'est ainsi qu'en septembre 2009, l'association « **Judo Le Cellier** » a vu le jour. Présidée depuis sa création par **Gérard CHAUVAT**, l'association est désormais annexée au « Judo Pays Ancenis » permettant de **pérenniser le club et de mettre en place des actions de plus grande envergure.**

À ce jour au Cellier, deux cours sont dispensés par Gérard CHAUVAT, judoka confirmé (46 ans de pratique et 35 ans d'enseignement et d'accompagnement de tous les publics) **le mardi de septembre à juin : un premier pour les 5-7 ans et un second pour les 8-12 ans.** Si

la plupart des enfants sont du Cellier, certains viennent de communes voisines comme Mauves-sur-Loire, Oudon, Ligné ou Saint-Mars-du-Désert.

Affilié à la Fédération Française de Judo, le club propose des cours tournés non pas vers la compétition mais davantage **vers l'apprentissage de la motricité, du déplacement et de la coopération.** Évidemment, si des élèves souhaitent se lancer dans la compétition, le club les accompagne.

L'objectif des séances est de **permettre aux enfants de pratiquer le judo avec régularité et de s'y investir avec rigueur tout en respectant son partenaire.** Le judo est un sport individuel mais nécessite une complicité,

une coopération avec les autres.

Plusieurs fois par an, « Judo Pays Ancenis » organise des **regroupements avec les autres clubs annexes** (Varades, Liré et Mésanger) et y propose des animations pour initier les enfants à la compétition et à l'arbitrage.

L'association, portant les valeurs de **plaisir, de partage, de persévérance et de rigueur**, a pour projet **de fédérer ses adhérents et de créer un réel sentiment d'appartenance autour d'une passion commune en créant notamment des vêtements floqués aux couleurs du club.** Aussi, l'association souhaiterait mettre en place des échanges avec un autre club de judo situé dans les Vosges.

À la fin de l'année scolaire, au mois de juin, **un gala est organisé pour le passage du kyu (ceinture).** Cette cérémonie représente une étape symbolique pour tout judoka. Elle se déroule au complexe sportif du Pontreau à Ancenis et réunit l'ensemble des adhérents.

Alors si toi aussi tu souhaites découvrir le judo dans une ambiance de plaisir et de partage, rejoins le club de Judo du Cellier !



Contact : Gérard CHAUVAT
(président et enseignant) à
judogerard@orange.fr
ou au 06 19 69 33 11

Unis.Sons s'accorde à faire vivre la musique dans toutes ses tonalités



Créée en avril 2021 par Mickaël SAMSON (actuel président) l'association Unis.Sons est née de la volonté de la Commune de Ligné d'ouvrir une école de musique avec le soutien du groupement employeur des écoles de musique du Pays d'Ance-nis. Voyant la dissolution de Cella'Musik en charge de l'école de musique, Le Cellier s'est spontanément rapproché d'Unis.Sons pour **maintenir un enseignement musical sur la commune**. L'association a repris les biens matériels et financiers de Cella'Musik et son offre rayonne désormais sur Le Cellier et Ligné. C'est à partir d'octobre 2021 que l'association a donné ses premiers cours au Cellier. **À partir de 5 ans, les enfants bénéficient de cours d'éveil musical mêlant danse, chant et percussions. Quant aux apprentis musiciens de 7 ans et plus, s'offre à eux un éventail de choix de pratiques instrumentales : batterie, guitare et piano.** Dispensés dans le bar du complexe sportif Charles des Jamonières, les cours durent une heure et s'organisent ainsi : 45 minutes d'enseignement pratique et 15 minutes de théorie technique ou de solfège, selon la demande de l'élève ou du professeur. À la fin de l'année, l'association souhaite proposer une **représentation permettant aux élèves de mettre en avant ce qu'ils ont appris durant l'année,**



mais également de **susciter l'envie chez d'autres enfants ou adultes, de pratiquer la musique.** Unis.Sons, dont le nom vient de la volonté d'unir au sein de la même école des musicalités différentes, veut donner accès à la musique à un maximum de personnes.

Comme toute association loi 1901, Unis.Sons s'articule autour d'un bureau composé de Mickaël, président, Corinne, secrétaire et Sébastien, trésorier. **Tous les cours sont individuels à l'exception des cours de guitare pour les enfants (en binôme), et enseignés par des professionnels :** Pauline pour l'éveil musical, Ludo à la batterie, Marion pour la guitare enfants, Yann pour la guitare adultes et enfin Soline au piano. Ces derniers sont en CDI à temps partiel et toute la partie administrative (contrats, bulletins de salaire...) est gérée par le groupement employeur, permettant à l'association de ne pas avoir à gérer cette lourde tâche. L'association peut ainsi se concentrer sur ses activités principales : **faire découvrir, initier, approfondir la pratique**

en solo ou en groupe de plusieurs instruments, apprendre le chant et préparer les élèves à intégrer le conservatoire ou tout autre cursus musical.

Si l'association est encore toute jeune, elle nourrit déjà des projets pour l'avenir. En effet, Unis.Sons souhaiterait monter **deux chorales : une dédiée aux enfants (de 7 à 14 ans) et une autre aux adultes (15 ans et plus).** Ces chorales pourraient se faire connaître en goûtant aux joies de la scène en faisant la première partie d'un rendez-vous de la saison culturelle communale. L'association, au travers de mini-stages ouverts à tous, **ambitionne de faire découvrir des instruments rarement pratiqués,** comme la harpe celtique, le saxophone, le violon ou encore l'accordéon diatonique.

Alors, musiciens ou chanteurs, quel que soit votre niveau, venez faire vos gammes chez Unis.Sons !



Contact : Mickaël SAMSON (président) à unis.sons.ecoledemusique@gmail.com ou au 06 77 14 59 18

Facebook : [Unis Sons](#)

Site : unissonsecoledemus.wixsite.com/webiste

Vie associative

Uné saison riche en événements pour Le Cellier Mauves FC

Un tournoi de foot à Mauves-sur-Loire pour les catégories U11 et U13

Les **samedi 18 et dimanche 19 décembre**, Le Cellier Mauves FC organise son **traditionnel tournoi en salle pour les catégories U11 et U13**. Ce sont **plus de 220 joueurs** (16 équipes par journée) qui vont se retrouver dans une ambiance sportive et conviviale. Ce tournoi se déroule **de 9 h à 18 h, complexe du Pré aux Oies**.

Le Tournoi International désormais sur les 2 communes

Après le report puis l'annulation de l'édition prévue en 2020, une commission à la fois renouvelée et enrichie a démarré le travail d'organisation de cet événement. **La principale nouveauté de ce prochain tournoi concerne l'organisation sportive**. En effet, la journée du **samedi verra les équipes s'affronter sur les 2 terrains en herbe de Mauves et du Cellier**. Les phases finales, le dimanche, se dérouleront sur le site des Noues au Cellier. Une occasion pour les 2 communes d'accueillir cette 25^e édition, tout en optimisant la possibilité de jouer sur des terrains en herbe. Durant l'été 2021, plusieurs réunions ouvertes ont permis d'échanger autour de ce projet



de Tournoi International U15. En ce début de saison, c'est **une équipe de plus de 30 personnes qui travaille au montage de la manifestation**. Ce comité d'organisation s'est réparti en groupes de travail thématiques : sportif, arbitrage, communication, hébergement, sponsoring, restauration, trésorerie, logistique, tombola/bourriche... **Tous les volontaires sont les bienvenus pour rejoindre cette belle équipe. Il suffit pour cela de se rapprocher d'un dirigeant du club ou de prendre contact via le site internet : <http://www.lecellier-mauvesfc.fr/>**

Mobilisation pour Octobre Rose

Le Cellier Mauves FC a souhaité s'associer aux événements organisés sur la commune du Cellier pour la dernière campagne **Octobre Rose**. En plus des **urnes disposées durant tout le mois pour la collecte de dons sur les 2 stades**, l'ensemble des **bénéfices générés par les 2 buvettes lors du week-end des 16 et 17 octobre a été reversé à la Ligue contre le Cancer 44**. À cette occasion, des parents avaient notamment préparé des gâteaux pour les vendre lors des matchs. **Le montant total du don s'élève à 350 €**.

Vie scolaire et extra scolaire

Les actualités de l'école Saint-Jean-Bosco

Les portes ouvertes de l'école



Vous souhaitez vous renseigner sur l'école privée Saint-Jean-Bosco en vue de la rentrée prochaine pour votre/vos enfant(s) ? **L'équipe**

enseignante, de la Toute Petite Section au CM2, vous accueille le samedi 15 janvier de 9 h 30 à 12 h pour vous faire découvrir l'école, les espaces, les classes et les projets. Ce sera l'occasion d'échanger avec l'équipe pédagogique et les parents des associations (OGEC / APEL). Les inscriptions pour l'année 2022-2023 ont déjà commencé. **Vous pouvez, dès à présent, prendre RDV avec Sonia GLOANEC, cheffe d'établissement**.

Renseignements au 02 40 25 47 08 ou sur le site de l'école <https://lecellier-stjeanbosco.fr>

Retour sur le marché d'automne

Vendredi 12 novembre, les enfants et les enseignantes de l'école Saint-Jean-Bosco ont organisé un **marché d'automne**, ouvert à tous, dans la cour de l'école. **Une belle réussite pour ce marché qui a accueilli une dizaine de stands dont un certain nombre en partenariat avec des**

producteurs locaux : miel, pain, légumes, bière, jeux, déco et accessoires, pâtisseries et confections des enfants (confiture, compote, photophore...).

Les enfants ont découvert les coulisses de l'organisation d'un tel événement. Ils ont été accompagnés pour tenir les stands et rendre la monnaie !



Enquête sur les besoins des familles en matière d'aide aux devoirs

Dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et afin d'apporter son soutien aux structures périscolaires, la Commune et ses principaux partenaires que sont l'Éducation Nationale (représentée par les enseignants et les associations de parents d'élèves notamment), sont amenés à mettre en place des **actions coordonnées et concertées ayant pour objectifs de répondre aux besoins des enfants et des familles.**

Cette démarche s'inscrit dans **une volonté d'identification et de précision des besoins en matière d'aide aux devoirs.**

Afin d'avoir une vision large de ces besoins, l'enquête s'adresse aux parents d'enfants scolarisés sur la commune.



Ce formulaire peut être renseigné directement en ligne via le lien ci-dessous :

Enquête Aide aux devoirs ou <https://forms.gle/Rj23fknqQTyUrbq59>

Saison culturelle

Dimanche 16 janvier à 18 h, salle William-Turner

«Qu'est-ce que le théâtre ? », une causerie délirante sur l'art d'être spectateur et les mystères du théâtre

Toutes les enquêtes d'opinion le prouvent : l'art dramatique arrive aujourd'hui en tête des sujets qui inquiètent les Français, juste après le Coronavirus et le réchauffement climatique.

Face à cette inquiétude, des professionnels reconnus répondent aux questions que tous se posent : Comment dépasser l'angoisse de la réservation ? Faut-il avoir du talent pour devenir spectateur ? A-t-on le droit de s'endormir ? Est-ce qu'on peut retirer ses chaussures ? Quand deux comédiens s'embrassent, est-ce qu'ils mettent la langue ? ...

Deux comédiens déroulent avec autodérision et méthode le « parcours du spectateur », n'hésitant pas à convoquer Jean Vilar avec malice. **Une pièce loufoque, une causerie délirante sur les mystères du théâtre et l'art d'être spectateur.**

Théâtre de l'Ultime : Jeu et mise en scène : Loïc Auffret et Claudine Bonhommeau - Œil extérieur complice : Damien Reynal, Julia Gomez, Christophe Gravouil.

**TOUT PUBLIC (dès 12 ans) -
Durée : 55 min.**

**Tarifs : 8 € ; 6 € avec réservation ;
Gratuit pour les moins de 25 ans, les
bénéficiaires du RSA et autres minima
sociaux, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.**

**Réservations et informations : mairie au 02 40 25 40 18 ou à
culture@lecellier.fr • <https://www.lecellier.fr>**

L'accueil du public se fera dans le respect des règles sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.



Expression du groupe minoritaire

Le Cellier durable et solidaire

La préservation de notre cadre de vie est l'affaire de tous

La dégradation de notre environnement, l'érosion de la biodiversité sont des sujets alarmants. L'artificialisation des sols, les dégradations diverses, les pollutions, fragilisent le territoire et participent au dérèglement climatique.

Des initiatives commencent à émerger un peu partout, grâce aux mobilisations de citoyens, d'associations et de collectivités. La COMPA va notamment lancer en 2022 des ateliers participatifs sur la biodiversité.

Que peut-on faire à notre niveau ?

- Plusieurs producteurs bio sont installés sur la commune: favorisons une consommation locale !
- Des associations cellariennes proposent des activités de découverte et de réflexion sur l'environnement: participons-y !
- Plusieurs partenaires portent un projet citoyen de production d'énergie renouvelable au parking de la gare: renseignons-nous !
- Le Département restaure des sites naturels (Coulée du Refou, Folies Siffait): découvrons-les !

Et la Municipalité du Cellier ?

- Nous pouvons compter sur nos jeunes Cellariens avec le CJC à l'initiative de plusieurs projets.
- Côté Conseil Municipal, quelques actions ont débuté comme une réflexion sur le passage en LED des lampadaires et, sous notre impulsion, la réduction de l'éclairage la nuit, la restauration des mares et le lancement d'un groupe de travail sur la préservation du patrimoine arboré.

Mais il faut aller plus loin et définir une véritable politique environnementale car les enjeux sont essentiels pour l'avenir et la commune doit montrer l'exemple: composteurs collectifs, panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, rénovation énergétique...sont des propositions que nous défendons.

Cristelle Van Kemenade, Aurélie Valadié, Virginie Postec, Patrice Chapeau, Olivier Ganne
Le Cellier Durable et Solidaire
lecellierdurableetsolidaire@gmail.com
Chaîne Youtube :
[Le Cellier durable et solidaire](#)

Commerçants / artisans / artistes

Boostez votre anglais avec David FOSSE

Formateur en anglais depuis 17 ans, en cours particuliers et collectifs, **David FOSSE**, travailleur indépendant au Cellier, accompagne différents publics (étudiants, collégiens, lycéens et adultes) autour de projets variés. **Il intervient pour ceux qui veulent voyager, ont de la famille à l'étranger et veulent apprendre par plaisir.** Son approche insiste sur la pratique spontanée et décomplexée. L'apprentissage se fait progressivement, chacun à son rythme. Il se déplace **à domicile** et il est possible, pour les adultes, de se retrouver **autour d'un café dans un lieu public** pour des conversations.

Pour de plus amples informations : **David FOSSE (Les Grenadières, 22 allée de Clermont) au 06 09 69 69 30.**



Boost
your english

COURS D'ANGLAIS
TOUS NIVEAUX
avec David Fosse

Port. 06 09 69 69 30

Pays d'Ancenis et alentours

Faites appel aux services de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'Association ADMR de Pouillé-les-Côteaux se veut proche de vous au quotidien. **Créée il y a 45 ans à Pouillé-les-Côteaux, elle intervient sur 11 communes du Pays d'Ancenis dont Le Cellier.** Chaque mois, 35 salariées de l'ADMR réalisent 3 200 heures auprès de 220 foyers.

Avec l'obligation de vaccination et le matériel de protection contre la COVID-19, les salariées ont pu maintenir leurs interventions et les bénévoles poursuivre les visites à domicile pour la constitution des dossiers. Tout un protocole sanitaire a été mis en place pour sécuriser, tant les personnes aidées que les salariées.

Qui peut faire appel à ses services ?

- les **familles**, pour un soutien lors d'événements familiaux tels que grossesse, naissance, maladie d'un parent ou d'un enfant, séparation, mais aussi pour des actifs surchargés pour les tâches de ménage et repassage.
- les **seniors**, quand un problème de santé survient : maladie, hospitalisation, dépendance, pour aider dans les actes essentiels pour un bon maintien à domicile ; chaque

situation est étudiée et des solutions d'aide adaptées aux besoins sont proposées.

- les **personnes en situation de handicap** afin d'alléger le travail de l'aidant habituel, le suppléer aussi si besoin.

L'association ADMR s'adresse à tous, d'avant la naissance à la fin de vie pour permettre à chacun de bien vivre chez soi.

Elle s'engage à offrir des services de qualité et à créer des emplois.

Le coût des interventions peut être en partie pris en charge par les caisses d'allocations familiales, les caisses de retraites, le Conseil Départemental et il bénéficie aussi du crédit d'impôt.

L'association repose aussi sur des valeurs portées par les bénévoles qui la composent. L'équipe actuelle a besoin d'être renforcée. Les domaines où peuvent s'exprimer les talents et l'énergie des bénévoles sont nombreux : accueillir et évaluer les besoins des bénéficiaires, créer du lien social, organiser des manifestations locales, promouvoir l'association...



Actuellement l'association a besoin de recruter du personnel d'intervention.

Où s'adresser ?

Une adresse mail : nortancenis@fed44.admr.org

Le téléphone de la maison des services ADMR des Pays d'Ancenis et Nort-sur-Erdre : 02 40 29 53 32 ou celui de la présidente Marcelle DAVIAU : 02 40 96 71 77.

Un courrier à l'adresse du local de l'association : 87 rue Sainte Marie 44522 Pouillé-les-Coteaux.

Nouveauté : un collectif d'auxiliaires de vie sur votre secteur

Fabienne, Françoise et Sandrine (aide-soignantes de formation) **vous proposent leurs services d'aide à la personne, de**

façon ponctuelle ou régulière (aide à la toilette, repas, courses, accompagnement aux RDV, sorties, jeux de société...).

Le collectif « Les Couleurs de la Vie » secteur Rives de Loire est joignable au 06 95 78 52 84. Rémunération en CESU.

Le dernier numéro de la revue de l'Association de Recherches sur la Région d'Ancenis

Créée il y a plus de 40 ans, l'ARRA est l'Association de Recherches sur la Région d'Ancenis, dont le but est de **faire connaître et valoriser le patrimoine du Pays d'Ancenis**. Pour cela, elle met à disposition du public sa bibliothèque riche de plus de 1 000 ouvrages et de nombreux documents écrits et iconographiques. Elle propose aussi des conférences et des visites et **fait paraître à la fin de l'année sa revue Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis**. Cette année, le n°36 propose à ses lecteurs :

- Histoire de Saint-Géréon.
- Nommer les hauteurs. Les toponymes du Pays d'Ancenis.
- Soldats et marins du Pays d'Ancenis dans la Seconde Guerre mondiale.
- Rééquilibrer la Loire : une nécessité vitale
- Les fours à chaux de la région d'Ancenis. Seconde partie : le Maine-et-Loire
- Hommage à Jean Paul Lelu, l'un des fondateurs de l'ARRA
- Les Lanoue de Vair
- Brèves en 01 et courrier des lecteurs.

La bibliothèque de l'ARRA est ouverte à tous les mardis et jeudis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

L'ARRA propose aussi des permanences généalogiques le 1^{er} vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Le site web www.arra-ancenis.fr permet de prendre connaissance des activités de l'ARRA. Les revues épuisées ont été numérisées et sont désormais accessibles en ligne.

Déposer sa demande d'urbanisme en ligne

ATTENTION, service effectif à partir du 1^{er} janvier

Abri de jardin, piscine couverte ou non, extension, construction nouvelle, ravalement et modification de façade... selon les travaux, il est nécessaire d'obtenir en amont une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.

À partir du 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis et les communes du territoire mettent à disposition le service, gratuit et ouvert à tous, permettant de déposer en ligne les demandes de travaux. Les demandes de permis de construire, de permis de démolir, de permis d'aménager, de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable et de déclaration d'intention d'aliéner sont facilitées. Grâce à la plateforme, vous pourrez déposer et suivre l'avancement de votre dossier sans vous déplacer.

La démarche s'effectue à partir du lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/044028/> en créant un compte.

Depuis votre accès, vous pourrez remplir les formulaires (lieu des travaux, type de projet, etc.) et fournir les pièces à joindre à la demande.

Ce service n'est pas obligatoire, il est toujours possible d'envoyer sa demande par courrier postal ou bien de la déposer directement en mairie :

62 rue de Bel-Air

Tél. 02 40 25 40 18

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 30



État Civil



NAISSANCES

Evy LE NOCHER 3 novembre 2021

Martin RIGAUD 8 novembre 2021

DÉCÈS

Suzanne POIRIER née BOIT (66 ans)
6 novembre 2021

Marie RELÉON née RAITIÈRE (94 ans)
Connue sous le surnom de Mimi
13 novembre 2021

Anne CESBRON née CHAPEAU (95 ans)
Connue sous le prénom Anne-Marie
16 novembre 2021

Andrée-Josette ROUAUD née ROUÉ (91 ans), connue sous le prénom Josette, nous a quittés le 12 novembre 2021

Née en 1930 à Nantes, Josette Roué est arrivée au Cellier à l'âge de 20 ans pour ouvrir la première classe maternelle de l'école des garçons « Saint-Jean-Bosco » en 1950, après l'obtention de son diplôme de « jardinière d'enfants ». C'est pendant ces années d'enseignement qu'elle a connu son mari Jean Rouaud. Le couple a donné naissance à 7 enfants, élevés dans la maison familiale, rue de Bel Air. Josette Rouaud a exercé un mandat de conseillère municipale entre 1977 et 1983 puis, pendant plusieurs années, fut trésorière de l'O.G.E.C. gérant les écoles privées. Avec son mari, elle était aussi engagée dans la vie paroissiale, participant notamment à la catéchèse. Il y a 4 ans, Josette Rouaud a rejoint son mari à la Résidence Montclair ; c'est là qu'elle s'est éteinte le 12 novembre 2021 à l'âge de 91 ans.



Joyeuses Fêtes



RENDEZ-VOUS

Le Cellier en décembre



Dimanche 19 / 18 h
Concert de Noël
avec Amazin' Gospel
Église

Le Cellier en janvier

Lundi 3
Date butoir pour participer
au groupe de réflexion
Skatepark
Mairie ou enfance@lecellier.fr

Vendredi 14 / 19 h
Vœux à la population
Salle William-Turner

Samedi 15 / 9 h 30 à 12 h
Portes ouvertes de l'école
Saint-Jean-Bosco
École privée

Dimanche 16 / 18 h
Spectacle « Qu'est-ce que
le théâtre ? »
Salle William-Turner



Urbanisme

**Permis de construire délivrés entre le 26 octobre
et le 23 novembre 2021 :**

SCI SB3E

Réhabilitation d'un corps de ferme en 2 logements locatifs –
12 impasse du Four à pain

Axel DURAND et Sarah FEUILLET

Construction d'une maison - 69 chemin des Rouges-Gorges, Launay

Xavier MORICI et Hortense LEPINAY

Construction d'une maison – Rue du Meunier

Alexandre BOISDRON et Joannie PAQUET

Construction d'une maison – Rue du Meunier

Gildas BERNARDEAU et Stéphanie GUILLEMIN

Construction d'une maison – Chemin du Bas Bray

Fermeture exceptionnelle de la pharmacie

Les **11 et 13 décembre**, la pharmacie sera fermée en raison de son
déménagement. **Réouverture le 14 décembre à 9 h dans ses
nouveaux locaux situés cours de l'Europe.**

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline ORTHON,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY,
Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault

Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone :
02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des
professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement
au plus tard le 16 décembre pour la parution le 15 janvier du Lien n°83.
Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité

IMPRIM'VERT®

Numéros d'urgence

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon :
02 40 83 60 01
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants
et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde :
02 40 29 40 02
- Médecin de garde :
116 117
- ENEDIS Urgence :
09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence :
0 800 47 33 33
- Suez Urgence :
09 77 40 11 21
- Centre anti-poison d'Angers :
02 41 48 21 21
- Violences sexistes
et sexuelles : **3919**